

Confidentiel

DANS LES COULISSES DU MÉTIER DE REPRÉSENTANT SYNDICAL



#4 LA CSSCT (COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

La CSSCT est une commission spécifique créée au sein du comité social et économique (CSE), qui traite des questions de santé, de sécurité et des conditions de travail.

Les membres de droit avec voix consultatives peuvent assister aux réunions de la CSSCT comme :

- le médecin du travail ou d'un membre de l'équipe pluridisciplinaire du service de santé au travail ayant les compétences en la matière, (exemple : présence du médecin du travail régulière durant la période COVID afin de veiller à la bonne mise en place des mesures sanitaires au sein de l'entreprise)
- le responsable interne du service de sécurité et des conditions de travail, (exemple : restitution et information des accidents de trajets, de travail...)
- l'agent de contrôle de l'inspection du travail (exemple : participation de l'Inspection de Travail avec mise en lumière sur les actions des risques primaires au sein de l'entreprise)
- Sur invitation l'assistante sociale ou une personne d'Aide au logement

La CSSCT peut donc par exemple prendre en charge, par délégation du CSE l'analyse des risques professionnels, peut proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes...et appréhender au plus vite les problématiques terrain (charge de travail, accident du trajet, accident du travail,...), quels que soient les métiers de l'entité

Les principales étapes



Les qualités utiles

déployées par nos élus et représentants syndicaux

Écoute active | **Présence terrain** |
Connaissance sujets SSCT | **Confidentialité**



Isabelle de FIGUEIREDO

Elue Entreprises & Collectivités, membre de la CSSCT E&C

LE MOT DU REPRÉSENTANT CFDT

En participant à cette commission, je prends conscience que les sujets évoqués impactent le quotidien des collègues. Plus que jamais les conditions de travail interfèrent dans l'exercice de nos métiers et la crise sanitaire que nous avons connue et ses conséquences actuelles (télétravail) ont rendu encore plus essentiels les enjeux du CSSCT. Il faut rester en alerte en ayant en tête les accords en place (télétravail droit à la déconnexion...) et appréhender au plus vite les problématiques terrain, quels que soient les métiers de l'entité.

EN ORANGE
TA VIE CHANGE !